



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, à tous les contribuables de la Ville de Daveluyville, que le Conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du lundi 1^{er} juin 2020, le règlement no. 78 établissant la tarification applicable à la vidange des boues de fosses septiques pour l'année 2020 et les années subséquentes.

Ce règlement peut être consulté à l'hôtel de Ville de Daveluyville, situé au 362 rue Principale à Daveluyville, aux heures normales d'ouverture ainsi que sur le site Internet au www.ville.daveluyville.qc.ca.

Donné à Daveluyville, ce 4 juin 2020.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pauline Vrain', is written over a horizontal line.

Pauline Vrain
Greffière